



DOCUMENTS
SUR LA REGION
DES GRANDS LACS

MARS 2003/ N° 134

La liste ci-dessous présente en quelques lignes les principaux documents envoyés à CCAC/GLAN au cours du mois écoulé. Elle ne reflète pas nécessairement les opinions de CCAC/GLAN. Les documents sont classés par pays ou région puis par thème. Sauf mention contraire, tous les documents sont disponibles par courrier électronique (service réservé aux abonnés). Pour les copies sur papier : tarif = EUR 0,1 la page (plus frais d'envoi) à l'aide du numéro de référence (F.xxx). Toute demande de document est majorée de EUR 2,5 de frais administratifs.

Prix: Abonnement (12 listings): particuliers EUR 50 ou USD 50; organisations EUR 150 ou USD 150. Le listing: particuliers EUR 5, organisations EUR 15. Paiement: par virement au Compte 000-1697383-77 ou par mandat postal international (mention: DOCS + nom. Facture sur demande)

GRANDS LACS

Les nouveaux prédateurs. Politique des puissances en Afrique centrale **F. 5229**
BRAECKMAN Editions Fayard Paris 01/01/2003 309 p.
Colette

"La guerre qui a ravagé la RDC est l'une des facettes de cette mondialisation économique qui se joue de la souveraineté des Etats et des aspirations des peuples", explique la journaliste Colette Braeckman. Les nouveaux prédateurs, selon elle, évoluent "dans une nébuleuse où coexistent des intérêts étatiques et privés, mais aussi des institutions internationales, qui rêvent toujours de poursuivre la conquête du Congo, de le mettre au pas et en coupe réglée". A propos des Rwandais, elle se demande si leur "manque de sensibilité à la souffrance infligée à leurs voisins congolais" ne reposerait pas sur le fait que les Rwandais ont tous, à des degrés divers, été des victimes. Elle conclut sur l'accord de Pretoria, "qui sanctionne l'échec de tous ceux qui avaient rêvé d'un démembrement du pays". (En vente en librairie, 21,30 €)

Périodique mensuel - Dépôt: Bruxelles X
CCAC/GLAN, rue des Tanneurs 165 B-1000 Bruxelles
Tél: 32 (0)2 502 33 12 - Fax: 32 (0)2 502 21 42
E-mail: ccac@ccac-network.org
Editeur responsable: L. Claessens, rue des Tanneurs 165, B-1000 Bruxelles (Belgique)

Small arms proliferation research in the border areas of Uganda **F. 5174**
OCUNGI Francis CEFORD Nairobi 15/12/2002 31 p.
Tonny et autres

Ce rapport de *Community empowerment for rural development* (CEFORD) a été commandité par Pax Christi Nederland en vue d'une conférence prévue à Arua (Uganda) du 17 au 21 février 2003 sur le trafic illégal des armes légères dans la région frontalière entre le Congo, l'Ouganda et le Soudan. Selon cette enquête de terrain, les sources de trafics d'armes dans la région du West Nile sont les groupes rebelles, des soldats en débandade, des officiers de l'UPDF, des déserteurs ainsi que des trafiquants établis en RDC. CEFORD indique les mécanismes actuellement en œuvre pour contrer ces trafics et émet une série de recommandations.

Proliferation and illicit traffic of small arms and light weapons in the North East of the DRC. Summary Report F. 5175

KAYEMBE Pax Christi Kinshasa 31 p.
SHAMBA Flory et autres Nederland/ Justice-Plus 31/01/2003

Cette enquête menée par Justice Plus avec l'appui de Pax Christi Nederland est le fruit d'un travail de terrain mené par onze enquêteurs dans différentes zones du nord-est de la RDC, dont l'Ituri. Elle précise les circuits de commercialisation des armes de petit calibre, leur coût, leur origine et leur importance. Des recommandations sont émises pour les court, moyen et long termes.

Shifting Sands : Oil exploration in the Rift valley and the Congo F. 5193 conflict

JOHNSON Dominic Pole Institute Goma 19/03/2003 31 p.

Les intérêts pétroliers jouent un rôle majeur dans l'escalade de la violence en Ituri. Dans cette étude sur l'exploration de gisements pétrolifères dans la vallée du Rift, une attention spéciale est accordée à la compagnie canadienne Heritage Oil qui a signé en 2002 un protocole d'accord avec le président Joseph Kabila, après avoir longtemps mené ses recherches dans l'ouest de l'Ouganda. L'étude souligne le contexte mouvant dans lequel s'inscrit cette exploration, et ses incidences sur le conflit en RDC. L'étude conclut par la nécessité d'impliquer les populations locales dans les bénéfices de l'exploitation du sous-sol. **(Disponible sur le site : www.pole-institute.org)**

Stolen children: Abduction and Recruitment in Northern Uganda F. 5226

Human Rights Watch New York 29 p.
28/03/2003

Ce rapport de Human Rights Watch (HRW) dénonce l'esclavage dont sont victimes les enfants enlevés par le mouvement rebelle *Lord's Resistance Army* (LRA) qui lutte contre le gouvernement ougandais dans le nord du pays depuis 1986. Selon HRW, le nombre d'enfants enlevés par la LRA depuis juin 2002 est estimé à 5.000, chiffre de loin supérieur au nombre d'enfants enlevés en 2001 (moins de 100). On estime à

plus de 20.000 le nombre d'enfants enlevés depuis le début de la lutte armée de la LRA. Ils sont fréquemment battus, violés, forcés d'opérer des raids, brûler des maisons, battre et tuer des civils, enlever d'autres enfants. Ils sont soumis à de durs travaux domestiques

Grands Lacs: Halte aux logiques de guerre

SEBUDANDI

LDGL

Kigali 22/03/2003

F. 5208

3 p.

Christophe

La Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs (LDGL) est profondément préoccupée par *«la dominance et la résurgence de logiques de guerre, récemment mises en exergue par les déclarations très martiales des différents acteurs politico-militaires des pays de la sous-région»*. La LDGL fonde sa préoccupation sur les accusations réciproques des gouvernements rwandais et ougandais qui laissent craindre une confrontation directe entre ces deux Etats sur le territoire de la RDC. Dans le cas du Burundi, elle constate que le processus de paix issu d'Arusha est *«presque complètement grippé à l'approche de l'échéance prévue pour l'alternance, le 1^{er} mai 2003»*.

Séminaire sur la contribution de la Société Civile dans la lutte F. 5215 contre l'impunité dans la région des Grands Lacs

LDGL

Arusha 14/03/2003

3 p.

La Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs (LDGL), en collaboration avec Human Rights Watch, a organisé du 10 au 14 mars 2003, à Arusha (Tanzanie), un séminaire-atelier sur la *«contribution de la société civile dans la lutte contre l'impunité dans la région des Grands Lacs»*. Les recommandations préconisent de *«diligenter des enquêtes appropriées sur les crimes et autres violations graves des droits humains commis dans la région et saisir à cet égard, les instances judiciaires nationales et internationales»* et à *«mettre en place un réseau régional de lutte contre l'impunité»*. Les participants s'engagent aussi à *«mener auprès des autorités rwandaises et burundaises des actions en vue de la ratification du statut de la Cour Pénale Internationale»*. Ils recommandent à la magistrature des trois pays de *«développer les stratégies permettant d'acquérir une indépendance réelle vis-à-vis des autres pouvoirs»*.

La vie associative dans les communautés africaines de Belgique: F. 5216 nombre, répartition, typologie, représentativité, historique, organisation faïtière, points forts et faibles

OYATAMBWE

Wamu

Bruxelles

19/02/2003

6 p.

Il s'agit d'une communication faite le 19 février 2003 dans le cadre d'une table ronde organisée par le ministère belge des Affaires étrangères sur le thème *«Comment les communautés africaines de Belgique peuvent-elles contribuer à la solidarité et la coopération avec la région des Grands Lacs ?»*. L'orateur présente l'historique des associations africaines, en fait un inventaire et identifie les points forts et les points faibles de ces associations. Parmi les points forts, il mentionne *«la conception et la mise en place des démarches originales et pro-actives d'intégration, de recherche des solutions aux problèmes spécifiques que rencontre la Communauté africaine»*.

(cours des langues, formations diverses, lutte contre la délinquance juvénile, etc.)». Mais, selon l'orateur, «le fait d'être spontanées et souvent de fait cantonne ces associations dans l'amateurisme et les empêche d'évoluer ».

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Guerre et paix
Constitution de la transition

F. 5196
Pretoria 01/04/2003 46 p.

Lors de la session plénière du dialogue intercongolais à Sun City (Afrique du Sud), le 1er avril 2003, les délégués ont adopté plusieurs textes-clefs dont une Constitution et des résolutions de partage du pouvoir politique et militaire formant le cadre de la transition en RDC. Les principaux éléments de ces textes ont été conclus à l'issue de sessions de négociations en Afrique du Sud, scellés par des accords le 17 décembre 2002 (accord global de gouvernement) et le 6 mars dernier (constitution, mémorandum sur la sécurité).

A l'ombre de l'Irak: Le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi préparent la guerre en RDC F. 5230

CCAC/GLAN et REC

Bruxelles
28/03/2003

2 p.

Les ONG membres du Réseau européen Congo (REC) et de la Concertation chrétienne pour l'Afrique centrale/ Great Lakes Advocacy Network (CCAC/Glan) dénoncent les déploiements massifs des armées rwandaise, ougandaise et burundaise en RDC et ce contrairement à tous leurs engagements et aux résolutions des Nations Unies. Elles demandent aux gouvernements européens de prendre des initiatives concertées pour contraindre les gouvernements concernés à retirer sans délai leurs troupes du territoire congolais et à l'ONU de renforcer la présence de la MONUC.

Résolution 1468 (2003). Adoptée par le Conseil de Sécurité à sa 4723e séance, le 20 mars 2003 F. 5223

Nations Unies

New
York
20/03/2003

4 p.

Le Conseil de Sécurité prie le Secrétaire général de renforcer la présence de la MONUC dans l'Ituri, notamment les observateurs militaires et les spécialistes des droits de l'Homme. Tout en se déclarant préoccupé par «*les tensions croissantes*» entre l'Ouganda et le Rwanda, le Conseil demande au gouvernement ougandais de «*retirer sans plus de retard la totalité de ses troupes*» et au gouvernement rwandais de «*ne renvoyer aucune force sur le territoire de la RDC*» jugeant le contraire «*inacceptable*».

**Kivu: Déloger les morts pour loger les vivants
NAMUJIMBO Déo**

InfoSud-Syfia

Bruxelles
27/03/2003

F. 5227
2 p.

Impayés depuis six ans, les soldats de Bukavu ne savent où se loger. Les camps militaires sont à l'abandon, les loyers trop chers. Alors ils construisent dans le cimetière municipal après avoir vidé les tombes et récupéré les matériaux. **(Reportage à commander auprès de Infosud@skynet.be)**

Droits de l'homme

**Rapport de violations des droits de l'Homme
HANGI Kizito Bin et autres**

ASADHO

Beni 10/02/2003

F. 5201
15 p.

Ce premier rapport de l'année 2003 couvre la période du 16 décembre 2002 au 8 février 2003 et trois territoires : Beni, Lubero (Nord-Kivu) et Mambasa (Province Orientale/Ituri). Il traite des activités de la section ASADHO dans ces territoires et présente quelques cas de violation des Droits de l'homme. ASADHO recommande aux ONGDH internationales de mettre à la disposition des ONGDH locales les moyens nécessaires pour leur permettre d'approfondir leurs enquêtes sur la situation en Ituri, de prendre contact avec les victimes à l'intérieur de la région où les

violations ont été les plus dramatiques et dont les victimes n'ont pas accès aux centres d'information pour leur recensement.

**Report of the UN High Commissioner for Human Rights on F. 5170
DR/Congo**

United Nations New York 7 p
13/02/2003

Ce rapport fait suite à une mission effectuée en RDC du 12 au 15 janvier 2003. Il couvre la période du 18 juillet 2002 au 30 janvier 2003. Selon le Haut Commissaire de l'ONU pour les Droits de l'homme en RDC, les violations massives des droits de l'homme se poursuivent sur tout le territoire, et plus spécialement dans les zones sous contrôle rebelle (RCD-Goma, MLC et UPC). Ces violations mettent en péril le fragile processus de paix en cours. Le Haut Commissaire demande au Conseil de Sécurité d'exercer toutes les pressions possibles sur le gouvernement congolais et les autres belligérants et leurs parrains étrangers pour mettre fin à ces violations. Il invite le Conseil de Sécurité à exercer spécialement des pressions sur les gouvernements rwandais et ougandais pour qu'ils prennent des mesures efficaces pour la protection des populations civiles vivant dans les zones sous leur contrôle.

**Situation des Droits de l'homme dans la ville de Kisangani et dans F. 5197
les environs**

REPRODHOC Kisangani 4 p
06/03/2003

Dans ce rapport présenté à la Rapporteuse spéciale sur les Droits de l'homme en RDC, le Réseau provincial des ONG des Droits de l'homme (REPRODHOC) affirme que Kisangani vit actuellement une situation de «*ni guerre ni paix*» caractérisée par des violations graves du droit d'expression et d'opinion (suspension de journalistes et des médias), du droit d'association (aucun parti politique ni aucune association ne sont tolérés à part le RCD) et du droit de circulation en dehors de la ville. La ville vit également dans la crainte à cause de la manipulation de la population par le RCD, du débarquement de plusieurs caisses d'armes et de munitions sur les deux aéroports de Kisangani, de la détention d'armes par les civils et de la présence des militaires rwandais et congolais dans la ville. Le REPRODHOC propose une série de mesures pour mettre fin à la guerre et aux rébellions.

**Ituri. Violations massives des droits et entraves à la paix F. 5195
MUSOKO Honoré Justice-Plus Bunia 08/03/2003 6 p.**

Secouée par la guerre de 1998 ainsi que par le conflit interethnique depuis juin 1999, la région de l'Ituri connaît un cycle des violences qui a ébranlé toutes les structures de la vie sociale, a fait des milliers de morts, des destructions massives et des pillages, des viols et bien d'autres crimes qui ont fait de cette région «*une véritable jungle*». Loin de calmer le jeu, l'avènement de l'UPC au pouvoir en Ituri en août 2002 a été un facteur hautement déstabilisateur. Ituri voit s'éloigner les espoirs de paix suscités par le dialogue intercongolais à cause des tergiversations des parties à ce dialogue, de l'absence de l'autorité de l'Etat, des rivalités des chefs rebelles et de la persistance de conflits interethniques.

**Democratic Republic of Congo. On the precipice : the Deepening F. 5187
human rights and humanitarian crisis in Ituri**

Amnesty
International

London 20/03/2003 24 p.

Ce rapport (également disponible en français) présente des informations sur les graves atteintes aux Droits humains récemment commises en Ituri, où environ 50.000 personnes sont mortes et plus de 500.000 ont été déplacées depuis l'année 1999. Une grande partie de cette violence est due au conflit armé entre les groupes ethniques Hema et Lendu. Selon Amnesty, ce conflit a été exacerbé et manipulé par des chefs de groupes politiques armés qui luttent pour le pouvoir économique et politique dans la région.

**Synthèse situation des Droits de l'homme en RDC en 2002 et F. 5212
propositions du Réseau national des organisations non
gouvernementales des droits de l'homme de la RD/Congo
(RENADHOC)**

**MURHOLA M. F.
et CHEBEYA B. F.**

RENADHOC

Kinshasa
09/12/2002

13 p.

Selon le Réseau national des organisations non gouvernementales des Droits de l'homme de la RDC (RENADHOC), malgré quelques efforts déployés durant l'année 2002 par le gouvernement, *«la situation des Droits de l'homme reste foncièrement critique dans la partie sous administration gouvernementale et alarmante sur le territoire national occupé par le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi appuyés par des rébellions internes créées pour le besoin de la cause»*. Le RENADHOC propose à la 59ème session de la Commission des Droits de l'homme réunie en mars-avril 2003 de désigner un autre Rapporteur spécial sur la situation des Droits de l'homme en RDC compte-tenu de *«l'indisponibilité continue de l'actuelle Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en RDC, Mme Iulia Antonella Motoc»*.

**Situation des Droits de l'homme en République Démocratique du F. 5210
Congo. Cas du milieu rural du Sud-Kivu**

OPDH

Cyangugu
30/12/2002

29 p.

Ce rapport de *l'Observatoire paysan des droits humains* (OPDH) couvre la période du 1^{er} février au 31 décembre 2002. Selon l'OPDH, l'année 2002 s'achève dans les milieux ruraux de la Province du Sud-Kivu en RDC par *«des violations graves des droits de l'Homme»*. Ces violations sont commises et entretenues par le RCD; les alliés au RCD (APR et armée burundaise); les Maï Maï (toutes tendances confondues); le M40; les ex-FAR; les Interahamwe; les faux Interahamwe (l'APR). L'OPDH invite l'ONU et l'UE à *«ne plus se limiter aux simples condamnations et déclarations (...) mais à arrêter les auteurs et les à les déférer devant la justice internationale»*.

Exploitation des ressources naturelles

**Déclaration de la Société civile de la République Démocratique du F. 5207
Congo au sujet de l'exploitation illégale des ressources naturelles
et conflit dans le pays**

La société civile de la RDC recommande au Conseil de Sécurité d'«exiger l'application par les gouvernements, les institutions et les juridictions internationales des sanctions recommandées par les rapports du Panel des experts des Nations Unies, et de prendre une résolution permettant l'universalité de poursuites contre les personnes et les sociétés impliquées» dans l'exploitation illégale des ressources naturelles de la RDC. Elle demande également au Conseil de «changer le mandat de la MONUC en force de maintien de la paix durant la transition congolaise, de l'équiper et de renforcer ses capacités en tenant compte de l'envergure du pays». La société civile de la RDC demande également au Conseil de «forcer les gouvernements rwandais et ougandais à respecter l'intégrité du territoire congolais et les droits humains au Congo».

Meurtre au polygone minier de la Minière de Bakwanga (MIBA) **F. 5205**
ILOUNGA KABEYA ANMDH Mbuji-Mayi 7 p.
Denis 11/03/2003

Le 21 février 2003, des creuseurs clandestins, habitués à opérer au sein des installations d'exploitation industrielle du diamant appartenant à la société minière de Bakwanga (MIBA), périssent asphyxiés dans une galerie où ils ont trouvé refuge. L'Association des Amis de Nelson Mandela pour la défense des droits humains (ANMDH) et d'autres ONG des droits de l'homme ont mené une enquête sur ce drame qui a révélé qu'il y a eu mort intentionnelle causée par l'obstruction de l'entrée de la galerie, où étaient cachés les creuseurs, par des gardes-miniers et des policiers «complices», et non suite à un effondrement, comme le prétendaient les autorités de la MIBA.

Justice

Commission Vérité/Justice en RDC: une utopie ? **F. 5200**
KAMBALA Olivier CIPAC Kinshasa 8 p.
26/02/2003

L'auteur, consultant en justice pénale internationale au Centre international pour la paix en Afrique centrale (CIPAC) s'exprime lors d'un séminaire organisé par la FIDH et l'ASADHO du 25 au 28 février 2003 sur le thème : «*Quelle justice pour la RDC ?*» Il milite pour une juridiction spéciale pour la RDC à travers les mécanismes d'une justice rétributive et d'une justice réparatrice dont il montre les avantages et les inconvénients. Il montre également les avantages et les effets négatifs des Commissions Vérité. Il évoque le cas de la Commission Vérité de l'Afrique du Sud et celui de la Commission nationale pour l'unité et la réconciliation du Rwanda.

Société civile

Rapport final du premier congrès national **F. 5180**
Société civile/Forces Kinshasa 50 p.
vives 01/02/2003

Depuis juin 1997, la société civile de la RDC cherche à mettre sur pied une structure de permanence administrative et un secrétariat technique afin de surmonter les

différentes divisions et sensibilités qui la traversent. Ce objectif vient d'être atteint avec le premier congrès national tenu à Kinshasa du 27 janvier au 1er février 2003 qui a réuni 201 participants venus de tout le pays. Au terme de leurs travaux, les participants ont mis sur pied un *Bureau de la coordination* présidé par Mgr Paul Mambe Mukanga, évêque de Kindu.

RWANDA

Génocide

Lasting Wounds: Consequences of Genocide and War for F. 5228 Rwanda's Children

Human Rights Watch New York 80 p
03/04/2003

Le rapport de Human Rights Watch intitulé : «*Les dernières blessures : Les conséquences du génocide et de la guerre pour les enfants du Rwanda*» décrit les souffrances indescriptibles des enfants rwandais de 1994 à aujourd'hui. Depuis neuf ans de violence, des centaines de milliers d'enfants ont été tués ou mutilés, physiquement et psychologiquement, devenus orphelins et beaucoup d'entre eux essayent de se débrouiller par leur force. A travers tout le pays, des familles ont ouvert leurs portes pour accueillir des enfants, mais ces familles vivent aussi dans la pauvreté et elles n'ont pas toujours respecté les règles d'hospitalité ni les droits de ces enfants. Depuis longtemps, les autorités ont promis de remédier à cette situation inhumaine mais n'ont pris aucune mesure concrète. **(Document disponible sur <http://hrw.org/reports/2003/rwanda0403>)**

Politique

Les défis environnementaux au Rwanda

GAKUBA Alexis Grands Lacs Hebdo N° Kigali **F. 5169**
337 03/03/2003 4 p

Selon l'auteur, le Rwanda est confronté aujourd'hui à des «*menaces prévisibles du phénomène de désertification*» suite à une dégradation des terres par l'érosion due principalement à de fortes pluies dans les régions de haute altitude et à la sécheresse prolongée et répétée dans les régions de l'Est, du Nord-est et du Sud-Est du pays. Mais les conditions climatiques ne sont pas les seules en cause car elles sont combinées avec des actions négatives de l'homme. Parmi elles : la déforestation à grande échelle; l'assèchement «*de façon abusive en vue des travaux agricoles*» des étendues marécageuses ; l'augmentation de la pollution de l'eau et de l'air ; «*l'absence de cadre normatif réglementaire*». **(Uniquement version papier)**

Il ne fallait pas signer la convention de non-extradition

MURARA Ferdinand Kinyamateka N° 1617 Kigali 01/03/2003 **F. 5189**
2 p.

L'auteur critique la décision du Rwanda de signer avec les Etats-Unis en février dernier la convention de non-extradition des militaires américains passibles de la Cour Pénale Internationale (CPI), permettant ainsi à des criminels de guerre américains d'échapper à la justice internationale. Selon l'auteur, «*aucun argument diplomatique, économique et géostratégique*» ne peut justifier ce suivisme du

Rwanda envers les Etats-Unis, même pas celui de jouir de leur droit de veto pour couvrir des officiers rwandais qui seraient amenés à répondre de crimes de guerre. L'auteur estime que la signature de cet accord avec les Etats-Unis enlève au Rwanda le droit d'exiger la poursuite contre les auteurs du génocide rwandais auprès du TPIR. **(Uniquement version papier)**

Rwanda: Sortie de transition. Points de vue et analyses **F. 5185**
Grands Lacs Hebdo N° 334 Kigali 10/02/2003 102 p.

Selon Privat Rutazibwa, directeur de publication de Grands Lacs Hebdo, ce numéro spécial, qui traite de la sortie de la Transition au Rwanda, aborde un sujet crucial, vécu avec peur et anxiété *«compte tenu des expériences tragiques du passé, et en l'absence, dans les habitudes politiques récentes, de mécanismes convenus d'alternance au pouvoir»*. La rédaction a privilégié l'interview des principaux acteurs politiques rwandais, des observateurs étrangers mais également de l'homme de la rue, afin de laisser chacun s'exprimer avec spontanéité. Le numéro comprend aussi une présentation critique des opposants au régime actuel. **(A commander à rna@rwanda1.com)**

Discours-Programme de Faustin Twagiramungu **F. 5166**
TWAGIRAMUNGU Bruxelles 19 p
Faustin 22/02/2003

Lors d'une conférence de presse tenue à Bruxelles, le 22 février 2003, l'ancien Premier ministre du premier gouvernement FPR (juillet 1994-août 1995), Faustin Twagiramungu, a annoncé sa décision de se présenter aux prochaines élections présidentielles prévues pour 2003. Selon ses propres déclarations, il se présente au peuple rwandais à qui il essaye de faire partager son idéal d'unité des Rwandais. Il affirme vouloir engager son pays dans un régime démocratique et rétablir un environnement pacifique dans la région des Grands Lacs. L'ancien Premier ministre se veut être un *«candidat du renouveau, d'une révolution des mentalités et de l'espérance»*.

Pour une aide canadienne cohérente, adaptée, efficace et durable **F. 5224**
au Rwanda
TOUGAS Denis TCRB Montréal 8 p
19/03/2003

Le collectif *Table de concertation sur le Rwanda et le Burundi (TCRB)*, basé à Montréal, estime que *«des efforts importants du gouvernement rwandais [ont été entrepris] pour rétablir les principales institutions publiques après leur destruction durant le génocide»* mais aussi que *«certains problèmes importants au niveau des libertés fondamentales»* demeurent: forte réduction de l'espace politique; danger de voir certaines clauses de l'avant-projet de Constitution *«réduire considérablement les possibilités de participation au futur système politique»*; grande limitation de la liberté de la presse, du champ et du lieu d'intervention des ONG par la Loi sur les associations sans but lucratif. La TCRB appelle le gouvernement canadien à s'assurer que l'élaboration et l'évaluation des stratégies de développement pour le Rwanda connaissent la participation la plus large de toutes les composantes du

pays et que la prise en charge locale se fasse également «*au niveau des populations les plus pauvres*».

Presse

Rwanda – L’Espoir – Umwezi

**NKUBITO Jean-
Claude**

Charleroi
01/03/2003

F. 5194
11 p

Dans son éditorial intitulé «*le Rwanda à la croisée des chemins*» (traduction libre), ce premier numéro du journal *Umwezi-L’Espoir* décrit la situation actuelle du pays comme catastrophique car le peuple rwandais plie l’échine sous une dictature semblable aux dictatures de Slobodan Milosevic, Mobutu et Robert Mugabe. Contrairement à la thèse officielle que le peuple rwandais a été libéré par la victoire militaire du FPR, la majorité des Rwandais vivent courbés sous la dictature d’un homme, Paul Kagame, et les rescapés du génocide sont les principales victimes de cette dictature. *Umwezi–L’espoir* se veut être un journal indépendant dont l’objectif est de servir de trait d’union entre les Rwandais de l’intérieur et de l’extérieur.

La presse écrite privée à Kigali

Bureau Social Urbain Kigali 01/03/2003

F. 5211
31 p

L’enquête, qui porte sur douze périodiques, se penche sur la ligne éditoriale, le public visé, les langues de rédaction, le personnel, la coopération avec d’autres organisations, la liberté d’expression. Selon le BSU, «*malgré l’expérience amère du passé, la presse locale fait preuve d’un réel dynamisme et d’initiatives*». Le BSU regrette cependant que «*la presse écrite privée regorge de rumeurs, de ragots, d’allégations mensongères et même d’insanités*»; que «*des journalistes sont caractérisés par leur esprit partisan, aiment la diffamation, le sensationnel et publient des informations non vérifiées et dangereuses*». «*Le style des journaux privés accuse un faible niveau d’instruction et la qualité de l’information reste trop souvent médiocre*», conclut le BSU

BURUNDI

Droits de l’homme

**Burundi : Les civils payent le prix d’un processus de paix F.5165
chancelant**

Human Rights New York 22 p.
Watch 28/02/2003

Ce rapport détaille les récentes violations des droits de l’homme et du droit international humanitaire commises par les deux parties au conflit au Burundi (armée et rébellions), malgré des signatures de cessez-le-feu jamais mis en application. Il montre que les civils burundais ont continué à souffrir de tueries délibérées, d’attaques armées, de viols, de pillages et de destruction de leurs maisons, sort qu’ils subissent depuis presque une décennie. Cette situation est due à un contexte d’un accord de paix chancelant où les inquiétudes se sont intensifiées de toutes parts, à cause notamment du retard dans le déploiement de la force de maintien de la paix et

01/03/2003

Selon Jan Van Eck, analyste du conflit burundais, depuis décembre 2002, *«la situation au Burundi s'est aggravée de façon dramatique. De façon générale, il existe des signes inquiétants de fragmentation, de division et de scission ainsi que d'une résurgence de projets négatifs. La survie même du processus de paix est en jeu»*. L'auteur affirme: *«Il existe une disjonction entre le processus de paix et la réalité burundaise ; la non application du cessez-le-feu a détruit l'espoir créé par la signature ; il y a un soutien croissant pour l'élimination du système (processus de paix) ; le retour des groupes de la rébellion menace la stabilité du Gouvernement de transition ; l'accord d'Arusha est de plus en plus source de conflits et de différends ; on s'achemine vers une confrontation éventuelle le 1^{er} mai 2003 à cause d'objectifs opposés»*.

Déclaration du Conseil National des Bashingantahe
NTABONA Adrien Conseil National des Bujumbura
et autres Bashingantahe 1/03/2003

F. 5214
3 p.

Face à la grave crise actuelle que traverse le pays, le Conseil National des *Bashingantahe* (CNB -sages) demande à la classe politique burundaise le respect strict des engagements pris lors de la signature de l'Accord d'Arusha (août 2000) afin que *«l'intérêt supérieur de la Nation prime sur toutes autres considérations»*. Le CNB demande au Gouvernement de Transition de rechercher, avant toutes choses, le bien-être des citoyens *«au lieu de privilégier la concurrence politique»*, et mette fin aux arrestations, aux emprisonnements arbitraires et à la promotion de l'impunité.
